

PERSPECTIVES

SANTÉ | ACTION | SOCIALE



SPÉCIAL

RETOUR DE CONGRÈS

Documents adoptés et résultats des votes

MENSUEL N°175 - JUIN 2018 - PRIX 0,76€



En près de 60 ans d'existence,
la Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels
de la santé et du social est devenue le partenaire de référence
des acteurs du monde hospitalier en tant que spécialiste
de la couverture complémentaire santé et de la prévoyance.

HOSPITALIER & MUTUALISTE

L'humanité pour seul client



Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social - 331, avenue d'Antibes - 45213 Montargis Cedex. La MNH et MNH Prévoyance sont deux mutuelles régies par les dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculées au répertoire SIRENE sous les numéros SIREN 775 606 361 pour la MNH et 484 436 811 pour MNH Prévoyance. Documentation à caractère publicitaire non contractuelle. Crédit photo : DERRIERES NOS PORTES

4-8 | ORIENTATIONS
VOTES10-14 | RÉSULTATS
DES VOTES CEF/CFC

ÉDITO



Mireille Stivala,
Secrétaire générale de la
fédération CGT de la santé et
de l'action sociale

**Nous voilà arriv.e.s
au terme de notre 12^e congrès.**



Avec presque 80 000 syndiqué.e.s recensé.e.s en fin d'année 2017 pour l'année 2016, notre Fédération, deuxième organisation au sein de la CGT en nombre d'adhérent.es, est en constante progression de syndicalisation depuis le dernier congrès fédéral en 2015. Soyons fiers de ce résultat qui est le fruit de l'intense travail de nos militant.e.s, syndicats et structures fédérales qui œuvrent au service du renforcement de toute notre organisation dans une période où la CGT fait face à des baisses dans d'autres secteurs professionnels. La multiplication des luttes dans nos secteurs démontre l'adhésion des salarié.e.s aux actions de la CGT.

Face à cette période des plus régressives de ces dernières décennies, nous nous sommes doté.e.s d'orientations qui sont un plan de bataille avec lequel nous devons combattre ces attaques, avec lequel nous pouvons aller débattre avec les salarié.e.s, avec lequel le chemin pour les mobilisations et luttes est central.

Nous combattons avec force la répression syndicale dont sont victimes nos militant.e.s, parfois traité.e.s comme des criminel.le.s. Nous ne sommes pas des bandits, nous sommes d'utilité sociale et comptons bien déployer plus et mieux nos luttes, être plus visibles, plus offensif.ve.s, car nous ne lâcherons rien à ce roitelet en marche.

Ce congrès nous a outillé, il doit tout autant nous rassembler car nous avons besoin de tout le monde, nous avons besoin d'être solidaires entre nos structures CGT, nous avons besoin de développer nos convergences de luttes et cela passe par un travail croisé avec nos camarades de l'interpro sur les territoires et avec notre confédération.

Nous voulons un monde plus juste, un monde de paix, les guerres et les conflits armés ne sont jamais la solution, ils sont les problèmes.

Nous sommes bien sûr perfectibles, mais reconnaissez tout de même que le travail fait par chacun.e de vous est immense et de qualité, la CGT doit aussi être fière de ses militant.e.s, de ses luttes et victoires, cela nous aidera à grandir.

Camarades, n'écartons aucune méthode d'action dans ce contexte de déconstruction sociale, mais décidons-la par le débat avec les salarié.e.s et si la grève est nécessaire, alors allons-y tous ensemble, car pour la CGT, la grève est un outil de lutte, c'est un outil de classe pour les masses.

Merci à vous toutes et tous d'avoir contribué à la réussite de ce 12^e congrès.

*Vive la Fédération de la Santé et
de l'Action Sociale, et vive la CGT.*

Publication de la Fédération
de la santé et de l'action sociale
Commission paritaire n° 0320 S 06676

ISSN : 0299-0369

Tirage : 70 000 exemplaires

Directrice de la publication :
Mireille STIVALA

Rédactrice en chef :
Amélie VASSIÈRE

263, rue de Paris - case 538
93515 Montreuil CEDEX
Tél. 01 55 82 87 47 / 87 70

PAO : CARRÉMENT COM
Tél. 01 43 02 08 35

Impression :
RIVET PRESSE ÉDITION
Tél. 05 55 04 49 50

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

DOCUMENT D'ORIENTATION

DU 12^e CONGRÈS FÉDÉRAL

La préparation et la tenue d'un congrès sont des moments importants dans et pour le fonctionnement de notre organisation. Ce sont des temps forts où les délégué.e.s, les syndicats participent à la vie démocratique de notre organisation, pour définir le mandat politique qui fixera le cadre d'action de la future direction pour les trois années à venir.

Le document d'orientation propose une vision d'approche globale au croisement de plusieurs démarches.

Il vise :

- À alimenter notre volonté et à structurer nos ambitions de transformation pour le progrès social contre l'idéologie capitaliste qui attaque ouvertement bon nombre de conquies sociaux.
- À amplifier la force et l'influence de la CGT auprès des salarié.e.s, des médias.

Le document d'orientation est parti de l'idée que le mouvement social est à un moment clef de son histoire.

La 1^{re} partie du document dénonce ainsi l'impact délétère de la marchandisation, où les GHT ne sont que les bras armés de la dictature de la finance dans notre champ fédéral qui conduit à la destruction massive des services publics. Face à cela, la réaffirmation du sens du travail, des métiers, de la qualification, des valeurs professionnelles sont indispensables. On voit combien il est important pour les capitalistes de démanteler les organisations de travail tourné vers les personnes. Face à ces constats, l'enjeu de la 1^{re} partie du document d'orientation est de poser une alternative globale à travers le projet de Grand Service Public de Santé et de l'Action Sociale.

La 2^e partie tire la conséquence logique qu'il n'y a pas de Grand service public de santé et d'action sociale sans garanties statutaires. Les débats d'hier ont montré l'urgence de réaffirmer nos orientations que ce soit la nécessité de combattre le projet du gouvernement intitulé « refonder le contrat social » ou tout ce qui est ressorti des conséquences dans notre secteur des lois remettant le droit du travail et les conventions collectives. Pour chaque salarié.e.s, cela passe par la revalorisation des salaires, la reconnaissance des qualifications, la baisse du temps de travail, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La 3^e partie interroge le fonctionnement de notre Fédération et la manière d'atteindre nos objectifs revendicatifs. Les attaques sans précédent sur le monde du travail n'invalident pas nos choix passés de vie syndicale mais les confirment au contraire. Nous ne pourrions aboutir sur nos revendications qu'à travers un syndicalisme de classe et de masse. Des questions importantes ont traversé le débat, qu'on retrouve dans le document d'orientation tel que le périmètre de notre Fédération et la nécessité de discuter avec d'autres fédérations sur les aides à domicile. On a vu l'importance de rediscuter de notre structuration pour répondre aux aspirations des syndiqué.e.s.

La 4^e partie, au-delà de notre structuration interne à la Fédération, c'est bien sur notre capacité réelle à changer de politique que notre Fédération est attendue par les salarié.e.s. C'est l'enjeu de la partie qui est interrogée sur la stratégie des luttes afin de sortir du paradoxe d'une multitude de luttes locales sans convergences nationales. Il nous faut briser l'idée que le progrès social n'est plus possible, reprendre le débat d'idée dans la société en organisant le débat nationalement et en le conduisant auprès de chaque salarié.e.s.



1. RECONSTRUIRE LE SYSTÈME DE SANTÉ ET D'ACTION SOCIALE

1.1. Mettre en échec la dictature de la finance

Ensemble, nous nous sommes engagés à :

- Poursuivre une campagne d'interpellation nationale auprès de la population.
- Travailler avec les syndicats à l'échelle internationale pour contrer les logiques financières des grands groupes de notre champ, le dumping social et la mise en concurrence des salarié.e.s, l'uniformisation des diplômes ou leur destruction, et renforcer les normes internationales de prise en charge.
- Lutter pour que les activités relevant de notre champ répondent aux besoins de la population et ne servent pas à rémunérer des actionnaires. La santé et l'action sociale ne sont pas une marchandise.
- Agir pour l'abrogation de toutes les lois visant la réduction des coûts au détriment des services rendus aux usagers : lois HPST, Touraine...
- Exiger la sortie du paiement à l'activité et s'opposer à son introduction dans le secteur de l'Action Sociale notamment avec le modèle Sérafin PH.

- Exiger le retrait de toutes les dispositions législatives et réglementaires qui sous-tendent la financiarisation de notre secteur (contrats à impact social dans le cadre de l'aide sociale, ...).
- Agir pour l'abrogation des exonérations de cotisations sociales et du CICE/CITS (Crédit d'Impôt et Compétitivité Emploi/ Crédit d'impôt de Taxe sur les Salaires).
- Impulser la campagne confédérale pour la reconquête de la Sécurité Sociale.
- Agir pour la suppression de la dette des hôpitaux, la taxe sur les salaires pour les établissements publics.
- Exiger la révision des modalités de fixation des prix, du contrôle des médicaments et des dispositifs médicaux pour un accès universel de qualité.
- Agir pour obtenir une sécurité sociale, placée sous la responsabilité des représentant.e.s des assuré.e.s sociaux élu.e.s par les assuré.e.s, remboursant tous les soins de la naissance à la mort à 100% et prenant en charge la dépendance.
- Pérenniser le financement de la Sécurité sociale par le retour à un réel salaire socialisé assis sur une cotisation.
- Mener la réflexion pour construire des propositions concrètes de financement et de répartition des moyens budgétaires au regard des besoins de la population.

1.2. Restaurer le sens du travail

Ensemble, nous nous sommes engagés à :

- Dénoncer les politiques sociales et les mesures liberticides portant atteinte aux droits fondamentaux des personnes dans notre secteur d'intervention parce qu'elles empêchent tout travail social ou mesure d'accompagnement respectueuse de l'individu.
- Exiger le maintien et le développement de temps collectif sur le temps de travail pour définir en équipe le sens du travail et les méthodes de travail. Ceci pour permettre de faire face à la pression managériale et disposer de l'autonomie nécessaire dans l'organisation du travail.
- Construire collectivement les méthodes de travail en partant du professionnalisme de chacun.e.
- Remettre les métiers comme gage de qualité à travers la pratique acquise en formation initiale et développé en formation continue.
- Défendre et protéger les limites entre vie personnelle et vie professionnelle en bornant strictement le temps de travail (droit à la déconnexion, droits à des repos fixes...).
- Défendre les contenus professionnels notamment en luttant contre la réingénierie des professions lorsqu'elles uniformisent les pratiques et standardise les savoirs.

- Agir pour compléter la liste des maladies professionnelles dont celles issues des « RPS ».
- Restaurer la reconnaissance collective de la pénibilité au sens de la CGT dans le public (catégorie active) et dans le privé par un départ anticipé à la retraite sans pénalité financière.
- Mettre en place un dispositif fédéral particulier pour alerter, recenser et suivre les tentatives des suicides professionnels de notre champ.



1.3. Construire un grand service public de Santé et d'Action Sociale

Ensemble, nous nous sommes engagés à :

- Porter le débat en faveur d'une planification des structures d'accueil, les modes de prise en charge et d'accompagnement en fonction des besoins de la population.
- Reprendre toutes les activités du privé dans le secteur public.
- Nous opposer aux GHT, aux fermetures de lits et de services et aux restructurations et mutualisations dans l'ensemble de notre secteur et à toutes les formes d'organisation ne servant pas l'intérêt des populations et des travailleu.r.se.s.
- Réclamer, comme dans les EHPAD, la mise à niveau des effectifs et des qualifications, y compris sous forme de ratio de personnels, en fonction des besoins réels des services, ce qui permettra aussi le recrutement de nombreux.se.s diplômé.e.s actuellement privés d'emplois.
- Organiser les luttes pour obtenir les investissements nécessaires et une recherche indépendante.
- Soutenir le maintien et le développement des structures de proximité, des CMP en psychiatrie, et des centres de santé rattachés et des structures de soins à domicile rattachées à des établissements publics hospitaliers.
- Lutter et revendiquer l'augmentation des moyens dans l'ensemble du secteur de la santé et de l'action sociale et combattre la financiarisation rampante dans le secteur de l'action sociale.

- Défendre les métiers de l'accompagnement et faire pression sur les employeurs et les pouvoirs publics concernant la qualification des personnels.
- Alerter sur le projet d'instaurer un nouveau métier comme «Infirmier.e.s en Pratiques avancées». Défendre le Diplôme d'État d'Infirmier et son contenu face au risque de glissement de tâche et d'une diminution de la valeur du Diplôme d'État à moyen terme. Il faut défendre l'ensemble des métiers et des diplômes.
- Soutenir le concept de centre de santé publique avec des professionnels salarié.e.s, rattaché.e.s à un Centre Hospitalier, à la différence d'une Maison de santé libérale.

2. LUTTER POUR NOS GARANTIES COLLECTIVES ET STATUTAIRES

2.1. Regagner les garanties collectives et statutaires

Ensemble, nous nous sommes engagés à :

- Défendre et améliorer les conventions collectives de notre champ et les faire converger dans le cadre d'une convention collective unique et étendue de haut niveau proposée par la CGT dans l'attente de l'intégration des salarié.e.s du privé dans le secteur de la Fonction Publique Hospitalière avec un statut public qui reprend le meilleur de toutes les conventions de notre champ.
- Etre en relais, soutenir les luttes en territoires et/ou des associations face aux attaques des pouvoirs publics et des employeurs visant la baisse des garanties collectives et les fermetures d'établissement ou de service.
- Défendre le statut de la Fonction publique Hospitalière contre toutes les attaques et exiger le retrait du projet gouvernemental « refonder le contrat social ».
- Réclamer l'embauche, la titularisation et la formation de tous les salarié.e.s en contrats aidés sur des postes pérennes.
- Exiger la titularisation des agent.e.s contractuel.le.s.
- Exiger l'intégration des personnels médicaux dans le statut général de la Fonction publique.
- Réclamer les moyens nécessaires à l'inspection du travail (dont les effectifs ont baissé de 20% en 10 ans) d'exercer réellement ses missions, notamment de contrôle.
- Lutter contre les pratiques discriminatoires envers les femmes enceintes et pour les contractuelles, mettre fin à la pratique de non renouvellement de contrat.
- Reconquérir un Code du travail plus protecteur pour les salarié.e.s.
- Lutter contre tout système de retraite par point et défendre la retraite par répartition.
- Maintenir la CNRACL, la catégorie active et le calcul de la pension sur les 6 dernier mois.
- Exiger la retraite à 60 ans, pour carrière complète (comprenant études, période de chômage, formation professionnelle, congés parentaux) avec un départ anticipé pour la reconnaissance collective des

travaux pénibles à 55 ans dans le public avec un minimum de 75% du dernier salaire dans le public et dans le privé, 75% des salaires des 10 meilleures années; aucune pension ne devant être en-dessous du SMIC revendiqué par la CGT.

- Lutter pour la revalorisation des pensions et retraites pour l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen.

2.2. Remporter la bataille salariale

Ensemble, nous nous sommes engagés à :

- Obtenir la revalorisation du point d'indice, du point conventionnel et le rattrapage de la perte due à l'inflation des dernières années.
- Exiger une politique volontariste d'égalité salariale femmes/hommes, prenant également en compte la retraite des femmes, améliorant les ressources des régimes et dans la FPH le rétablissement de la bonification d'un an par enfant par année cotisée, pour les femmes, qui compte pour le calcul de la pension.
- Revendiquer un début de grille à du SMIC à 2100 bruts mensuels, un salaire en fin de carrière 2,5 fois supérieur et une carrière, avec une carrière linéaire. Ces revendications devront être portées lors du congrès confédéral de 2019.
- La révision des classifications professionnelles selon le principe du droit du travail « à travail de valeur égale, salaire égal » pour permettre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.
- L'intégration de toutes les primes dans le salaire.
- La revendication d'un droit et d'un financement à la hauteur des besoins, à la formation continue à hauteur de 10% du temps de travail et à l'initiative des salarié-e-s, et soutenir la place des OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) de notre champ.
- Obtenir la prise en compte dans le temps de travail effectif de la formation professionnelle.
- Le maintien intégral de tous les éléments de rémunération pendant la formation.
- Garantir le respect de la vie privée par le maintien et le non changement des jours de repos ainsi qu'un droit effectif à la déconnexion.
- La défense de nos métiers ou professions et l'établissement ou le rétablissement de la mixité, la défense de nos droits en matière de formation professionnelle.
- La dénonciation des manoeuvres patronales concernant la prévoyance et si négociation avec l'amélioration de nos accords en la matière, et s'opposer à la casse programmée du CGOS.

2.3. Renforcer le pouvoir d'agir des travailleu.r.se.s

Ensemble, nous nous sommes engagés à :

- Agir pour l'abrogation de la loi Travail et des ordonnances Macron qui suppriment les instances CE DP et CHSCT et lutter pour rétablir ces instances avec des droits au moins équivalents.
- Dans le public, défendre les CHSCT avec des moyens d'action étendus, notamment sur le contrôle



des organisations de travail et les effets des pratiques managériales, les prérogatives des CAP, des commissions de réforme et gagner le droit de veto majoritaire et le droit d'expertise financière dans les CTE.

- Obtenir le respect absolu du droit de grève grandement attaqué en luttant notamment contre les assignations et les réquisitions.
- Agir pour renforcer les dispositions du droit d'alerte en donnant plus de protections aux lanceur-euse.s d'alerte ainsi qu'aux membres du CHSCT, défendons le droit de recours à l'expertise financée par l'employeur, le droit de retrait, gagnons la reconnaissance réelle du délit d'entrave.
- Agir pour la révision de la composition des conseils d'administration et conseil de surveillance afin de renforcer la représentation des personnels.
- Lutter contre toutes les formes de discriminations, de répressions syndicales avec une législation plus contraignante envers les employeurs.
- Gagner de nouveaux droits syndicaux et plus de moyens en temps de délégations pour les élu.e.s et mandaté.e.s.
- Revendiquer la démocratie sociale.
- Obtenir des élections pour désigner les administrateurs et administratrices salarié.e.s pour la sécurité sociale

3. POUR UN SYNDICALISME DE CLASSE ET DE MASSE

3.1. Être la CGT de tout le salariat

Ensemble, nous nous sommes engagés à :

- Mettre en place une démarche et des moyens, en lien avec les structures en territoire permettant d'identifier et intervenir sur les « déserts syndicaux ».
- S'ouvrir davantage à l'accueil des futur.e.s professionnel.le.s, dans les centres de formation ou les écoles afin de permettre leur syndicalisation.
- Construire des actions ciblées pour favoriser la syndicalisation de toutes les catégories de salarié.e.s.

- Mener une campagne spécifique en lien avec l'UGICT-CGT dans les établissements du public et du privé.
- Renforcer l'implantation de la CGT dans les TPE de notre champ.

3.2. Enrichir notre vie syndicale

Ensemble, nous nous sommes engagés à :

- Mieux travailler l'accueil des nouveaux syndiqué.e.s et assurer un lien permanent avec les syndiqué.e.s, notamment par la diffusion systématique de toute l'information syndicale disponible.
- Favoriser la participation aux instances fédérales des militant.e.s élu.e.s et mandaté.e.s ayant trop peu de droits syndicaux.
- Préparer la prise de responsabilités des syndiqué.e.s par la formation et l'accompagnement dans le mandat.
- Mieux assurer l'affiliation des Médecins, ingénieurs, cadres et technicien.ne.s pour leur permettre de disposer de l'information qui les concerne et de s'impliquer dans l'activité spécifique, conformément aux orientations confédérales.
- Construire, avec l'aide de l'Union fédérale des retraité.e.s, des plans de syndicalisation permettant la continuité syndicale lors de l'arrivée en retraite.
- Assurer la continuité syndicale en cas de mobilité professionnelle.
- Rendre les syndiqué.e.s acteur.trice.rs et décideu.se.rs au sein de leur syndicat comme dans toutes les structures de la CGT.
- Garantir à tous et toutes un fonctionnement démocratique, dans le respect de nos statuts, chartes et règles de vie.
- Faciliter les candidatures féminines, accompagner à la prise de mandat au sein de nos organisations dans le cadre de la charte égalité de la CGT.
- Combattre toutes les discriminations, propos racistes, sexistes, homophobes...
- Former et accompagner les militant.e.s contre les violences sexistes et sexuelles.

3.3. Travailler à une structuration adaptée à notre syndicalisme

Ensemble, nous nous sommes engagés à :

- Faire en sorte de trouver à chaque nouveau syndiqué.e un syndicat d'accueil où il.elle pourra avoir une vie syndicale. Les syndiqué.e.s dits « isolé.e.s » peuvent se regrouper, notamment en syndicats locaux de la santé et de l'action sociale sur le périmètre d'un bassin d'emploi défini.
- Produire un travail permettant le recensement et l'analyse de toutes les expériences de structuration, d'identifier les priorités de déploiement de notre Fédération; proposer de nouvelles formes de

structurations et si besoin des modifications des statuts fédéraux afin de répondre aux nouveaux enjeux de déploiement en territoires et des moyens syndicaux nécessaires à la conduite de l'activité syndicale.

- Finaliser la réflexion autour du rôle et des moyens accordés aux coordinateur.rice.s régionales.aux.
- Enclencher, dès la prise de mandat, une réflexion avec la confédération et les autres fédérations sur le périmètre de notre fédération pour permettre une meilleure organisation pour les salarié.e.s de l'aide à domicile, les ambulancier.ère.s du privé, celles et ceux qui travaillent dans les laboratoires d'analyses médicales, les officines de pharmacie...

4. CONSTRUIRE LE RAPPORT DE FORCE POUR RENOUER AVEC LE PROGRES SOCIAL

4.1. Prendre conscience de notre force collective

Ensemble, nous nous sommes engagés à :

- Continuer à valoriser et soutenir les luttes dans les établissements et les services. Se donner les moyens de suivre et soutenir les salarié.e.s compris après la lutte.
- Mettre régulièrement à l'ordre du jour des instances fédérales les sujets majeurs autour des aspects revendicatifs et de stratégie des luttes.
- Mettre en place des initiatives d'éducation populaire ainsi que des débats publics autour des enjeux de la Santé et de l'Action Sociale.
- Réengager l'élan de culture auprès de la population pour briser l'étau idéologique du patronat par l'éducation populaire.
- Organiser des formations thématiques au plus près des syndiqué.e.s pour gagner la bataille idéologique. Partager les contenus au sein de la fédération.
- Dans et hors travail, consulter les salarié.e.s, renouveler les rapports entre les salarié.e.s et leurs représentant.e.s pour constituer des collectifs de luttes contre l'isolement des salarié.e.s.
- Rassembler largement le salariat sur des actions collectives diversifiées avec, si nécessaire, toutes les organisations syndicales.
- Répondre éventuellement aux appels qui seraient adressés par d'autres organisations en vue d'une action déterminée (partis politiques, associations...) en adéquation avec les valeurs et repères revendicatifs de la CGT.
- Mieux coordonner nos stratégies de luttes et notre communication nationale pour éviter les redondances, le manque de visibilité d'initiative et de mobilisation.
- Organiser les liens avec les autres Fédérations de la CGT sur des thématiques revendicatives partagées.

4.2. Accroître notre influence pour accroître le rapport de force

Ensemble, nous nous sommes engagés à :

- Tout mettre en œuvre pour gagner les élections professionnelles en construisant partout des listes CGT dans toutes les catégories.

- Organiser systématiquement une campagne d'information et de communication avant les élections sur les réseaux sociaux, en utilisant pleinement les possibilités des nouveaux outils numériques.
- Former les militants à la négociation de nouveaux accords, notamment pour tous les accords CSE avant le protocole pré-électoral.

4.3. Une communication ciblée et indispensable

Ensemble, nous nous sommes engagés à :

- Améliorer notre organisation et accroître les moyens dédiés à la communication.
- Définir une stratégie concernant notre site, nos parutions et l'utilisation des réseaux sociaux pour tisser un réseau militant autour des luttes. Promouvoir la lecture CGT (numérique ou papier).
- Organiser une stratégie de communication en amont des campagnes, pleinement intégrée à la stratégie des luttes.
- Réaliser des modules et organiser des formations pour mieux appréhender toutes les nouvelles techniques de communication.

4.4. Une stratégie des luttes fédératrice

Ensemble, nous nous sommes engagés à :

- Diversifier les modes d'action collective pour mieux coller aux aspirations des salarié.e.s et permettre à tous d'être dans la lutte.
- Œuvrer à la convergence des luttes pour une plus forte mobilisation et renforcer notre visibilité et ce, aux différents échelons du territoire.
- Renforcer les moyens d'actions du secteur LDAJ et sa mise en place dans les territoires afin de soutenir les syndicats et les sections syndicales.
- Développer et amplifier nos actions au plan national et européen : une urgence vitale pour le bien-être de tous et toutes.
- Unifier les travailleur.euse.s autour de la lutte et leur permettre de s'approprier la grève et les actions définies collectivement.





Les spécialistes de l'économie sociale

Trente ans d'expérience
auprès des comités d'entreprise.
Spécialiste des Organisations Syndicales,
présent auprès de plus de 40 Fédérations,
UD, UL et Comités Régionaux.

- . Expertises Comptables
- . Formation
- . Organisation des comptabilités
- . Commissariat aux comptes

40 experts qui vous sont proches

→ CONTACT

53 – 55, avenue d'Italie
CS 60453
80094 AMIENS CEDEX 3
Tél. : 03 22 53 27 47
Fax : 03 22 53 27 49

Site : www.coexco.com

Siège social
11, rue des Immeubles Industriels
CS 41132
75543 PARIS CEDEX 11
Tél. : 01 43 73 90 79
Fax : 01 43 73 92 52

ÉLECTION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE FÉDÉRALE ET DE LA COMMISSION FINANCIÈRE DE CONTRÔLE

Composition de la Commission exécutive fédérale

NOM Prénom	Voix	%
BELARBI Malika	78 664	96,8%
BERRETTE Bruno	74 570	91,8%
BETAND Denis	49 197	60,5%
BOULORD Gregory	79 019	97,2%
BOURDILLON Patrick	73 381	90,3%
BRAGONI Béatrice	75 542	93,0%
BURGAUD GRIMART Philippe	78 781	96,9%
CABANTOUS Guylain	79 868	98,3%
CHAVE Dominique	73 614	90,6%
CLAIRET Rodrigue	79 030	97,3%
CLERC Gaëlle	80 287	98,8%
CREPEL Philippe	55 254	68,0%
DEBARGES Viviane	50 472	62,1%
DEREGNAUCOURT Thomas	72 210	88,9%
DEVILLERS Virginie	80 238	98,7%
GIORGI Claudine	72 025	88,6%
GOBET Guillaume	78 283	96,3%
GUILLOT Xavier	77 986	96,0%
HACHEMI Farid	80 157	98,6%
HALABI Véronique	74 779	92,0%
HIS François	78 654	96,8%
HOTTE BEURDELAY Sabrina	80 153	98,6%
JOUDELAT Marc	73 029	89,9%
KOHLER TEIXEIRA Juliette	80 287	98,8%
LABELLE Ophélie	56 743	69,8%
LANGIN Christophe	77 397	95,2%
LAPORTE Laurent	80 053	98,5%
LE COSSEC Stéphane	79 717	98,1%
LISION Soizick	80 287	98,8%
MARCHAND Cécile	50 873	62,6%
MARCHAND Nathalie	69 287	85,3%
MARGAT Marie-Claude	73 768	90,8%
MASSIEU Julie	78 038	96,0%
MAZET Pascal	80 287	98,8%
MERSEL Kamel	48 280	59,4%
MICHAULT Hélène	77 368	95,2%
PECAULT Olivier	79 358	97,7%
PEREUR Corine	79 320	97,6%
PETIT Astrid	78 864	97,0%



NOM Prénom	Voix	%
PLE Florence	67 283	82,8%
PONS Sylvie	79 733	98,1%
PRIGENT Jérémi	78 215	96,2%
PRUDHOMME Christophe	76 427	94,0%
ROUSSEAU Rosemay	78 835	97,0%
SCHOETTEL Jean-Christophe	80 110	98,6%
SEDENIO Carine	79 421	97,7%
SOUAGUIA Naïma	80 287	98,8%
STIVALA Mireille	72 850	89,6%
TARCY Maurice	80 287	98,8%
TERRIE Julien	72 563	89,3%
TRUELLE Dorothée	80 287	98,8%
VANOSI MARIA Cristine	80 287	98,8%
VASSIERE BAILLIER Amélie	77 148	94,9%
VERGER Rodolphe	78 933	97,1%
VIGNAL Danielle	75 171	92,5%
VOLAIT Cédric	77 447	95,3%

Composition de la Commission financière de contrôle

NOM Prénom	Voix	%
GALAUD Valérie	78 511	96,6%
GODARD Isabelle	78 027	96,0%
JEANMAIRE Stéphane	80 072	98,5%
JOYEUX Martine	78 359	96,4%
MAGNE Karine	78 356	96,4%

Liste des candidatures non retenues

NOM Prénom	Voix	%
AZZOUG Farid	1 614	2,0%
BENARD Paul	3 640	4,5%
BLONDEL Christophe	8 793	10,8%
COULANGES Charles	526	0,7%
CUCCHINI Corinne	1 163	1,4%
EL HOUARI Abderrahman	18 160	22,4%
ESCARTIN Jean	2 472	3,0%
FABRE Bernard	1 719	2,1%
FENIOUX Olivier	2 981	3,7%
FLECHER Yann	4 572	5,6%
FRIGOUT Bernard	0	0,0%
HUON Jean-Luc	526	0,7%
LAILLI Spencer	2 211	2,7%
LECHAT Jean-Yves	526	0,7%
MAILLOT Hervé	33 157	40,8%
METAIS Gilles	20 727	25,5%
MONNIER Françoise	15 003	18,5%
NIES Bruno	33 193	40,9%
NIORT Nathalie	31 208	38,4%
ROGER Valérie	1 502	1,9%
VAIR PIOVA Maya	11 178	13,8%

Résultat du vote par mandats n°3 Document d'orientation

Nombre de voix dont dispose le Congrès : **81 896 voix**

Les délégués ayant participé au vote représentent : **80 333 voix**

	Voix	%
ABSTENTIONS	2 559	3,2%
EXPRIMÉS	77 774	
POUR	76 562	98,4%
CONTRE	1 212	1,6%

Résultat du vote par mandats n°1 Rapport d'activité

Nombre de voix dont dispose le Congrès : **81 896 voix**

Les délégués ayant participé au vote représentent : **81 859 voix**

	Voix	%
ABSTENTIONS	6 254	8%
EXPRIMÉS	75 605	
POUR	54 402	72%
CONTRE	21 203	28%

Résultat du vote à main levée n°1 Rapport comission mandats et votes

Nombre de voix dont dispose le Congrès : **451 délégués**

Les délégués ayant participé au vote représentent : **449 délégués**

	Voix	%
ABSTENTIONS	1	0,2%
EXPRIMÉS	448	
POUR	448	100%
CONTRE	0	0%

Résultat du vote par mandats n°2 Status fédéraux

Nombre de voix dont dispose le Congrès : **81 896 voix**

Les délégués ayant participé au vote représentent : **81 269 voix**

	Voix	%
ABSTENTIONS	6 872	8,5%
EXPRIMÉS	74 397	
POUR	61 276	82,4%
CONTRE	13 121	17,6%



Résultat du vote à main levée n°2 Rapport d'ouverture

Nombre de voix dont dispose le Congrès : **451 délégués**

Les délégués ayant participé au vote représentent : **442 délégués**

	Voix	%
ABSTENTIONS	59	13,3%
EXPRIMÉS	383	
POUR	353	92,2%
CONTRE	30	7,8%

Résultat du vote à main levée n°5 Vote rapport politique financière

Nombre de voix dont dispose le Congrès : **451 délégués**

Les délégués ayant participé au vote représentent : **447 délégués**

	Voix	%
ABSTENTIONS	31	6,9%
EXPRIMÉS	416	
POUR	377	90,6%
CONTRE	39	9,4%



PLUS ANCIEN.NE.S ET PLUS JEUNES DÉLÉGUÉ.E.S AU CONGRÈS

- La plus ancienne est **Andréa Thimonier, 71 ans.**
Département de la Vienne
Région Poitou Charente
- Le plus ancien est **Roland Bagnis, 71 ans.**
Département de l'Isère
Région Rhône-Alpes
- La plus jeune **Juliana Vienne, 25 ans.**
Département de la Seine-Maritime
Région Normandie
- Le plus jeune **Antoine Jubin, 27 ans.**
Département de l'Allier
Région Auvergne



PROFESSIONNELS
DES MÉTIERS DE
SERVICES,
VOUS PASSEZ TOUT
VOTRE TEMPS
À PRENDRE SOIN
DES AUTRES.



ET VOUS ?
QUI PREND SOIN
DE VOUS ?

Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers de la santé, du conseil, de la restauration, de l'hôtellerie, du transport, et des commerces de proximité que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. KLESIA, au service des entreprises de service depuis plus de 65 ans.

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES



AG2R LA MONDIALE

Santé et Prévoyance

ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de **100 sites en région**, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, **solidaires** parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre **engagement social** auprès des plus fragiles.



**EXPERTISE
ACCOMPAGNEMENT**

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

Pour en savoir plus :
Joël Bienassis
Direction des Accords Collectifs

Tél. : 01 76 60 85 32
dac-interpro@ag2rlamondiale.fr